


Informations de base	
2025/0905(NLE) NLE - Procédures non législatives Nomination d'un membre du conseil exécutif de l'Autorité de lutte contre le blanchiment de capitaux (ALBC) Subject 2.50.04.02 Monnaie et paiements électroniques, virements transfrontaliers 2.50.10 Surveillance financière 2.80 Coopération et simplification administratives 7.30.20 Lutte contre le terrorisme 7.30.30.08 Evasion et blanchiment des capitaux	En attente de décision finale

Acteurs principaux				
Parlement européen	Commissions conjointes compétentes au fond		Rapporteur(e)	Date de nomination
	ECON	Affaires économiques et monétaires	LALUCQ Aurore (S&D)	02/12/2025
	LIBE	Libertés civiles, justice et affaires intérieures	ZARZALEJOS Javier (EPP)	02/12/2025
Conseil de l'Union européenne				

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
09/12/2025	Publication de la proposition législative	N10-0078/2025	
15/12/2025	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
15/12/2025	Vote en commission		
15/12/2025	Dépôt du rapport de la commission	A10-0267/2025	
18/12/2025	Décision du Parlement	T10-0342/2025	Résumé
18/12/2025	Résultat du vote au parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2025/0905(NLE)
Type de procédure	NLE - Procédures non législatives
Sous-type de procédure	Nomination
Base juridique	Règlement du Parlement EP 59

État de la procédure	En attente de décision finale
Dossier de la commission	CJ12/10/04684

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Projet de rapport de la commission		PE781.368	10/12/2025	
Rapport déposé de la commission, lecture unique		A10-0267/2025	15/12/2025	
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T10-0342/2025	18/12/2025	Résumé
Commission Européenne				
Type de document		Référence	Date	Résumé
Document de base législatif		N10-0078/2025	09/12/2025	

Informations complémentaires		
Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	

Nomination d'un membre du conseil exécutif de l'Autorité de lutte contre le blanchiment de capitaux (ALBC)

2025/0905(NLE) - 18/12/2025 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a décidé (511 voix pour, 29 contre et 27 abstentions) **d'approuver** la proposition de nomination de **Mme Henrica Maria Verbeek-Kusters** comme membre du conseil exécutif de l'Autorité de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

La Commission européenne a adopté le 12 novembre 2025 une liste restreinte d'une candidate au poste de membre du conseil exécutif de l'Autorité de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme et elle a communiqué cette liste au Parlement.

La commission des affaires économiques et monétaires et la commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures ont évalué les qualifications de la candidate proposée. Elles ont ensuite procédé, le 2 décembre 2025, à une audition de Mme Henrica Maria Verbeek-Kusters, au cours de laquelle celle-ci a fait une déclaration liminaire, puis a répondu aux questions posées par les membres des commissions.

Le 9 décembre 2025, le conseil général de l'Autorité de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme a adopté une proposition visant à nommer Mme Henrica Maria Verbeek-Kusters membre du conseil exécutif de l'Autorité de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme et a transmis cette proposition au Parlement.

Le Parlement a rappelé qu'il s'est engagé à garantir l'équilibre entre les hommes et les femmes aux postes exécutifs au sein des institutions, organes et organismes de l'Union. Tous les organes et institutions de l'Union et des États membres devraient mettre en œuvre des mesures concrètes afin de garantir l'équilibre entre les hommes et les femmes

Comme indiqué au règlement (UE) 2024/1620, le Parlement s'attend à recevoir une liste restreinte d'au moins deux candidats qualifiés en vue de futures nominations, afin de préserver l'équilibre entre les hommes et les femmes au sein du conseil exécutif de l'Autorité de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.